

Communiqué suite à la tenue de l'Assemblée Générale Mixte :
Mise en paiement des dividendes

L'Assemblée Générale Mixte de la Caisse Régionale de Crédit Agricole SUD RHONE ALPES, qui s'est tenue le 27 mars 2012, a approuvé l'ensemble des résolutions présentées et notamment le paiement :

- d'un dividende de 7,16 € par titre pour les CCI etCCA
- d'un intérêt de 0,54 € aux parts sociales

Ces dividendes seront mis en paiement à compter du 1^{er} juin 2012.

Pour bénéficier du dividende, il faut détenir les titres Certificat Coopératif d'Investissement SUD RHONE ALPES (FR0000045346) au plus tard le 28 mai 2012 au soir, à la clôture de marchés. Ce dividende sera détaché le 29 mai 2012 et versé le 1^{er} juin 2012.